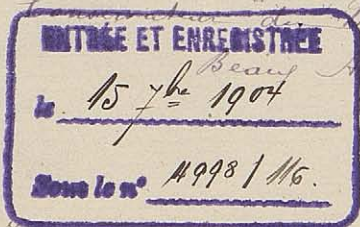


Suyname le 14 Septembre 1904.

à Monsieur le Conservateur du Musée des
Beaux Arts.



Monsieur,

Je prends la liberté de vous
écrire un mot pour vous demander un
enseignement. Je possède ici un beau
tableau de Theodore Geïard avec un
joli encadrement, ce tableau m'a coûté
3000 fr., maintenant je voudrais m'en
défaire. Le Musée de Bruxelles le rachète-
rait-il pas? ou celui de toute autre
ville, ou bien auriez-vous l'extrême
obligeance de m'indiquer comment
je pourrais le vendre avantageusement
et le plus vite possible.
En attendant, Monsieur le Conservateur
un mot de réponse je vous remercie d'avance
car ce serait un réel service que vous me
rendriez.

Agreez entretemps, l'expression de ma considé-
ration distinguée. M^{me} Léonce Beyst
à Suyname-lez-Gand

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 14998/116.

Objet :

Annexe.

Expédié le.

20^{bre} 1904

M^{me} L. Peyp
Wynaele
Gand.

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître qu'il n'est pas dans les inten-
tions de la Commission Directrice d'acquies-
cir pour les Collections de l'Etat le tableau
que vous avez bien voulu offrir de céder à ces
fins par votre lettre du 14. 10.

Veillez agréer, Madame,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,